Les randonnées pédestres du Var

Fayet

Partez à la découverte d'un patrimoine naturel varié allant des forêts de chênes blancs aux belles hêtraies qui accueillent une biodiversité remarquable.



Vue sur le clocher de la chapelle St-André et le village de Comps sur Artuby en contrebas (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Comps-sur-Artuby

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Parking de l'Aire

Arrivée : Parking de l'Aire

Parking conseillé : 6°30'28"E 43°42'35"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 11.8 km - Durée : 4 h

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 334 m

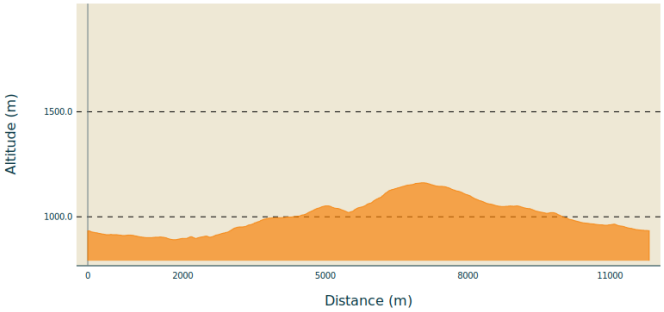

Altitude min 891 m Altitude max 1162 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : vert

Au départ du parking situé à la sortie de Comps-sur-Artuby, prenez la ruelle de Saint Bayon qui monte face à la mairie. Goudronnée dans un premier temps, elle laisse place à un chemin forestier qui s'enfonce dans le bois de Combasq.

À l'intersection, montez vers la piste DFCI «l'Hubac» juste après la barrière sur votre droite. Pensez à lever la tête pour admirer le sommet du Var, le Mont Lachens. La garrigue laisse place progressivement à une belle forêt de hêtres appelée Faou en provençal, rappelant que nous sommes déjà dans les Alpes.

Au poteau flèche « Combasc Est», prenez la direction des gorges du Verjon située à 1,5 km. À cette intersection vous avez la possibilité de raccourcir votre randonnée en prenant à droite direction Verjon à 0,8 km.

Pour ce raccourci, descendez sur la piste, passez la barrière DFCI pour retrouvez un chemin goudronné. À l'intersection suivante, traversez avec vigilance la D 71 pour regagner le sentier juste en face. Suivez le balisage vert clair. Après une cinquantaine de mètres, prenez le sentier à droite, au poteau flèche « Verjon 2», dirigez-vous vers « Chapelle Saint-Didier».

À l'intersection, «Le Pontet», vous avez la possibilité de visiter la chapelle Saint-Didier. Continuez ensuite jusqu'au poteau flèche Saint-Didier, traversez la route pour rejoindre le centre du village et le parking en passant par le contrebas.

Si vous optez pour la boucle dans sa grande version, continuez en direction de Fayet à 1,5 km. Vous pourrez ainsi rentrer dans une pinède. Attention ça monte sur environ 1,2 km, vous évoluez en limite d'une zone militaire, respectez bien les panneaux d'interdiction et d'informations.

Juste après la citerne, vous pourrez admirer, sur votre gauche, une partie du site d'entraînement militaire de Canjuers, ainsi que la Sainte-Victoire et la mer Méditerranée par temps dégagé.

Au poteau flèche «Fayet 1» redescendez progressivement sur une large piste en direction de «Fayet 2». En contrebas, vous pourrez observer une doline dans la prairie. Après la barrière DFCI, tournez à droite au poteau flèche « Chemin de Fayet» empruntez le sentier en direction de « Panorama». Vous pouvez remarquer les nombreux replats, ce sont des anciennes charbonnières utilisées pour la confection de charbon de bois de chênes pubescents. Ils ont été colonisés par le pin sylvestre et le prunelier épineux, ou épine noire, qui est caractérisé par son écorce noirâtre. Au poteau flèche suivant, prenez la direction de la doline. Vous entrez sur l'Espace naturel sensible de Siounet, propriété départementale. Vous pourrez traverser cette prairie visible du haut

du sentier.

Quittez la doline et traversez la D 71, au poteau flèche « Siounet Est» pour suivre la direction de « Verjon», par un petit sentier. Vous pourrez y trouver des fraises des bois et de la germandrée tomenteuse, appelée aussi «plante saucisson» en raison du parfum de ses feuilles !

Au croisement, prenez à gauche vers le poteau flèche « Verjon 2», dirigez vous vers « Chapelle Saint-Didier»- 1,5 km. À l'intersection «Le Pontet», vous avez la possibilité de visiter ce monument historique. Continuez, ensuite, jusqu'au poteau flèche « Saint-Didier», traversez la route pour rejoindre le centre du village et votre lieu de stationnement en passant par le contrebas.

ACCÈS ROUTIER

De Marseille

Rejoindre A7 puis A8 direction Nice
Prendre la sortie A8 en direction de Nice/Cannes/Fréjus/St Raphaël/Draguignan
Prendre la sortie 36-Saint-Tropez et quitter A8
Suivre D54 et D955 jusqu'à destination

De Toulon

Rejoindre A57 direction Nice
Prendre la sortie A8 en direction de Nice/Cannes/Fréjus/St Raphaël/Draguignan
Prendre la sortie 36-Saint-Tropez et quitter A8
Suivre D54 et D955 jusqu'à destination

De Nice

rejoindre A8 en direction de Marseille/Cannes/Antibes
Prendre la sortie A8 en direction de Nice/Cannes/Fréjus/St Raphaël/Draguignan
Prendre la sortie 36-Saint-Tropez et quitter A8
Suivre D54 et D955 jusqu'à destination

CARTE

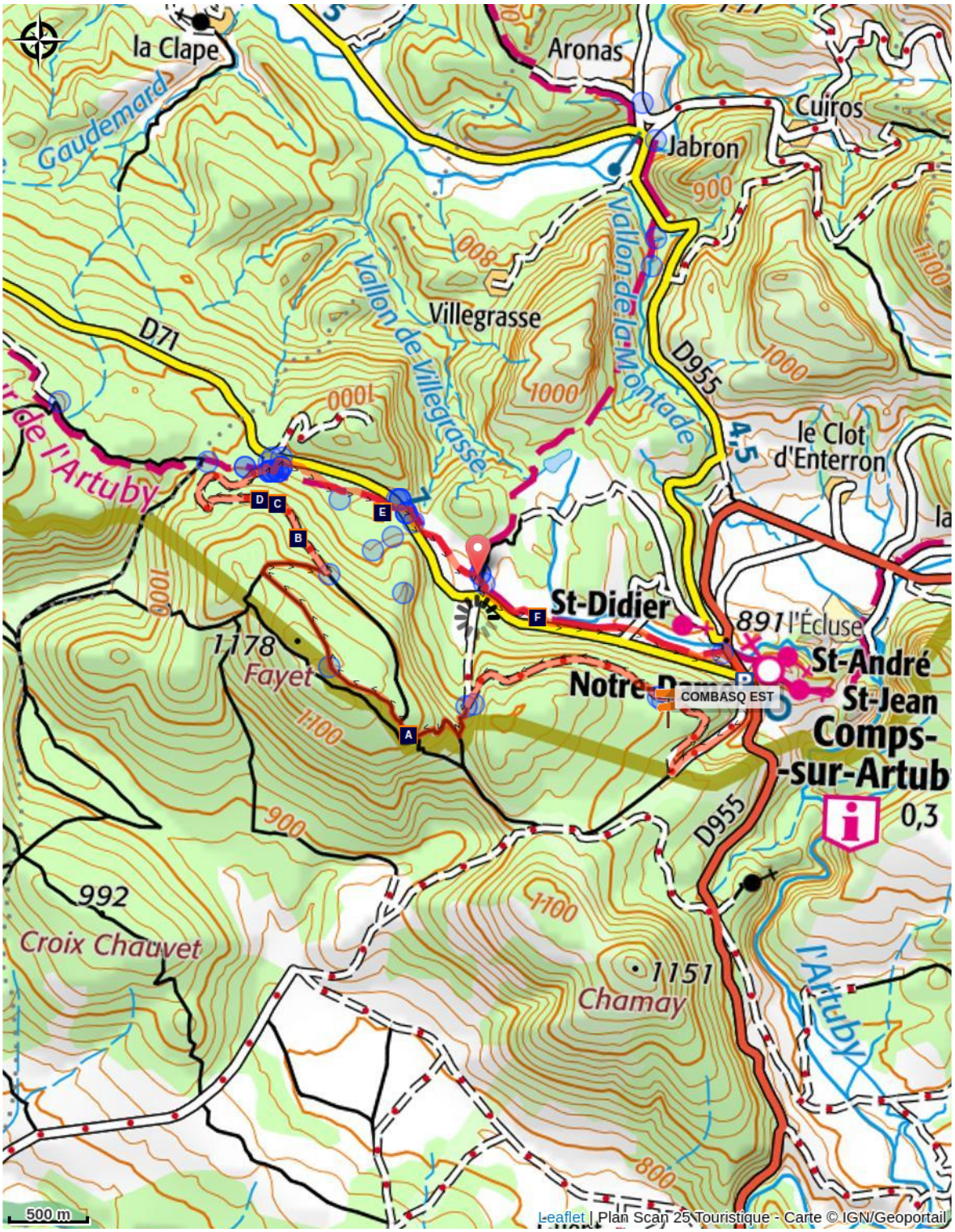

À DÉCOUVRIR

- Pin sylvestre (A)
- Perdrix rouge (B)
- Pivoine médicinale (C)
- Hippocrépide à toupet (D)
- Doline (E)
- Germandrée tomenteuse (F)

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


Vérifier la météo


Emporter vos déchets







La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: https://www.ffrandonnee.fr/
Comité Départemental de Randonnée Pédestre: https://var.ffrandonnee.fr/ 04 94 42 15 01- (permanence semaine)
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE

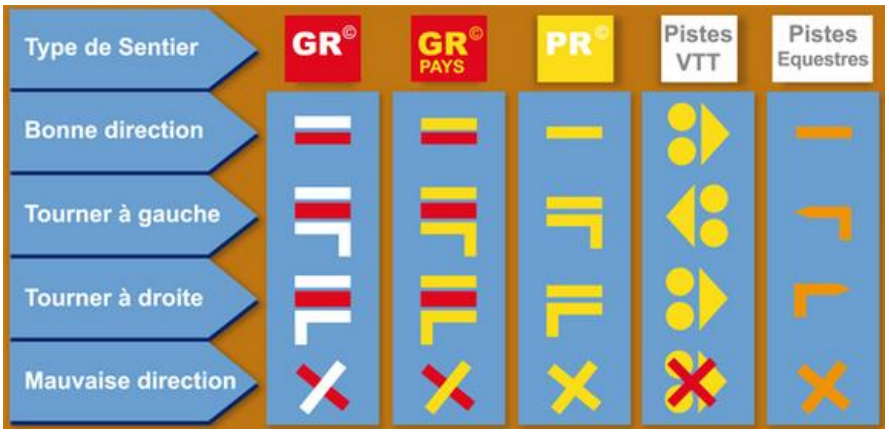

LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.